



Commission statutaire de la FFRandonnée Var : la commission sentiers et itinéraires.

Ses objectifs

- **Accompagner les collectivités territoriales** dans la gestion des chemins de randonnées traversant leurs territoires
- **Gérer, expertiser et suivre les sentiers** concernant le balisage en conformité avec la Charte officielle de la FFRandonnée
- **Assurer le suivi du Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et Randonnées (PDIPR)** en collaboration avec le Conseil Départemental du Var
- **Gérer, expertiser et suivre les sentiers concernant leur entretien et la labellisation FFRandonnée**
- **Assurer la surveillance des anomalies constatés sur les sentiers** en alimentant la plateforme [Suricate](#)
- **Coordonner l'action des baliseurs** et leur formation
- **Éditer les Topoguides papiers**
- **Valorisation des sentiers varois et participe au rayonnement du département** aux côtés des collectivités territoriales, des structures touristiques, culturelles et environnementales, des clubs et des randonneurs.

La randonnée suscite un **engouement très fort à la fois les randonneurs** locaux et des touristes. **La marche est l'activité sportive la plus pratiquée par les français.** La randonnée est dans le Top 3 des activités préférées des françaises*.

La randonnée **valorise le patrimoine** et constitue un **outil privilégié pour les territoires et leur développement.**

>> Téléchargez notre [dépliant "La randonnée pédestre, vecteur de développement des territoires"](#)

Contact : var.sentiers-itineraires@ffrandonnee.fr